 <p>USSON-EN-FOREZ</p>	<p>Extrait du registre des délibérations De la commune D'USSON-EN-FOREZ</p>	<p>Délibération n° D20262004-07 Du 20 avril 2026 BAL DES CLASSARDS INCIVILITÉS</p>
---	---	---

Nombre de membres				Date de la convocation	15.04.2026
Afférents au conseil municipal	15			Date d'affichage	15.04.2026
En exercice	15				
Qui ont pris part à la délibération	15	Pouvoir	0		

L'an deux mille vingt-six, le vingt du mois d'avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Hervé BÉAL - maire

Étaient présents : BEAL H – DELORME D – DESSALCE S – CHATAING P – MAILLET-BERT P – SANTORO B – BONNEVAUX V – PITAVY A – CHABRIER C – DAURELLE T – GALLON S – BOUREILLE C – RIVAL N – DE CAESTECKER M – MEY L (15)

Absents avec pouvoir : (0)

Absents sans pouvoir : (0)

Secrétaire : Sandrine DESSALCES

BAL DES CLASSARDS INCIVILITÉS

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée qu'à l'issue du bal organisé par les Classards le 5 avril dernier, des dégradations ont été constatées à la salle polyvalente par le pôle ménage : un abattant WC cassé et une vitre fêlée.

Par ailleurs les locaux n'ont pas été rendus dans un état de propreté qu'on est en droit d'attendre.

Monsieur le Maire rappelle que des chèques de caution sont demandés : 200 € pour le ménage et 500 € pour les dégradations et que l'association doit avoir contracté une assurance couvrant sa responsabilité civile en cas de sinistre.



Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de bien vouloir statuer.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents :

- Décide de ne pas encaisser les chèques de caution et de mettre à la charge de l'association le coût du remplacement de la lunette des WC endommagée ;
- Autorise le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Fait à Usson en Forez, le mercredi 22 avril 2026.



<p>Hervé BÉAL, Maire</p> 	<p>Sandrine DESSALCES, secrétaire de séance</p> 
--	--